

**Pèlerinade des 4 et 5 mai
2019**

**Bédier → Limogne en Quercy
Via Cajarc**

A renvoyer impérativement au plus tard
le vendredi 26 avril 2019
accompagné de votre règlement
(à l'ordre de « Sur les Chemins de
Compostelle »)

A

Claude CASSAN
289, Combe del Trel
46000 CAHORS

Ne gardez pas pour vous cette invitation :
partagez-la avec vos ami (e) s. La convivialité
augmente avec le nombre des participants.

Conditions générales

- assurance prise par l'association « Sur les Chemins de Compostelle » : obligatoire pour votre inscription à la pèlerinade.
- cependant, pour tous les marcheurs, les assureurs demandent un certificat médical de moins d'un an (à joindre avec votre fiche d'inscription).
- la cotisation (assurance comprise) s'élève à 12 euros par personne, pour 2019.
- l'association organise le retour des participants de leur point d'arrivée au point de départ où ils ont laissé leur véhicule.
- chaque participant confectionne ses repas de midi dans son sac à dos (+ boisson).
- l'hébergement.(drap de dessous jetable et couverture fournis, apporter duvet)et le repas du samedi soir s'effectueront à Cajarc.
- le petit déj du dimanche matin à Gaillac.
- toutes les inscriptions (avec règlement) sont à adresser à Claude Cassan, 289 Combe del Trel, 46000 Cahors.
- comme chaque année, Jean-Noël Petit assurera la liaison avec un véhicule tout au long du parcours.
- pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à :
 - Claude CASSAN : 06 88 97 43 36
 - Christiane BOSC : 06 84 40 34 69
 - Jean-Noël PETIT : 06 79 99 60 10

L'association
**« Sur les Chemins de
Compostelle »**



Vous propose

**Un Week-end de
Pèlerinade***
♦ **Bédier → Cajarc
Le samedi 4 mai**

♦ **Cajarc → Limogne.
Le dimanche 5 mai.**

* *une Pèlerinade* (néologisme) : contraction de 2 mots, pèlerinage et promenade, sur le Chemin de Compostelle.
Dans le respect du cheminement de chacun (e), la pèlerinade propose une marche dans l'esprit de St Jacques.